

Les ventes publiques en France : Rapport d'activité 2014 du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques.

Catherine Chadelat, Présidente du Conseil des ventes, a présenté à la presse, aujourd'hui 23 juin 2015, le 13^{ème} rapport d'activité relatif à l'année 2014.

La libéralisation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques en juillet 2011 a permis au Conseil de mener ses actions dans un cadre rénové en jouant un rôle actif dans l'évolution du secteur.

Il a organisé sept petits déjeuners thématiques afin d'échanger avec les professionnels, de répondre à leurs interrogations, de sensibiliser les élus aux enjeux des ventes aux enchères et du marché de l'art et d'être **force de proposition** à l'égard des pouvoirs publics.

Il a co-produit avec des maisons de ventes tout au long de l'année 2014 des **bonnes pratiques mutualisables** destinées à améliorer la qualité du service rendu aux acheteurs et vendeurs et accroître la sécurité et la confiance du public dans les ventes aux enchères publiques.

Il a développé sa mission **d'observation économique** du marché qui lui permet de disposer d'une connaissance fiable et précise de toutes ses composantes, sur le plan national comme international et d'analyser les raisons structurelles et conjoncturelles des évolutions.

Ainsi, les données du marché français, produites en mars dernier sur les trois principaux secteurs d'activité des ventes aux enchères, « Art et Objets de collection », « Véhicules d'occasion et Matériel industriel » et « Chevaux », sont complétées et mises en perspective dans une étude détaillée du marché international des ventes aux enchères sur la catégorie « Art et Objets de collection ».

Cette étude, attendue par les acteurs du secteur, présente le montant mondial des ventes aux enchères et sa répartition par grande zone géographique et par pays, par place de marché et par société. Il en ressort que le marché mondial a progressé de 7 % en 2014, pour l'essentiel du fait de la forte progression des Etats-Unis (+20 %) malgré une troisième année de contraction du marché en Chine (- 5 %). Dans ce contexte, malgré un léger repli de 1,2 % (frais inclus) sur le secteur « Art et objets de collection », la France maintient sa place de quatrième acteur mondial reconnu pour la **diversité et la qualité de son offre**.

Le rapport est édité à la Documentation française.

Il est également consultable sur le site internet du Conseil des ventes.

Le dossier de presse est consultable sur le site internet du Conseil des ventes.

Contact presse : Ariane CHAUSSON +33 1 53 45 85 45 / +33 6 07 28 52 07 –
a.chausson@conseildesventes.fr